

# *Les Amis du Montignacois*



Photo de Florence Desmettre.

## *Rendez-vous N°12*

### *Le mystère de la Bombarde*

Non, ceci n'est pas un roman policier, mais une petite recherche concernant une véritable énigme à Montignac:

Pourquoi appelle-t-on cette maison des bords de la Vézère: « La maison de la Bombarde » ?

Nous allons passer en revue plusieurs hypothèses, certaines fantaisistes, d'autres un peu plus étayées. Cette maison a été bâtie sans doute à partir du XVIème siècle et remaniée dans les siècles suivants. (1)

#### **Hypothèse n°1:**

**Sur le lieu de son implantation, peut-être y avait-il, au moyen-âge, une bombarde, ancêtre du canon, dont le but était : soit de défendre le château au niveau du pont, soit d'attaquer le château lors de l'un de ses sièges.**

Pour savoir à quoi ressemble une bombarde il suffit de visiter le château de Castelnaud, où on peut voir deux reproductions grandeur nature.

La bombarde était une arme très encombrante, lourde, très peu précise, absolument pas maniable, tirant des boulets de pierre pouvant peser jusqu'à 250 kg et dont la portée n'excédait pas 200 mètres.

On sait qu'on l'a utilisée pour la première fois à la bataille de Crécy, au tout début de la Guerre de Cent Ans, en 1346. L'effet de surprise et le bruit infernal qu'elle générait désorientèrent les arbalétriers génois engagés par le roi de France et affolèrent les destriers des chevaliers français, contribuant ainsi à la victoire anglaise (2), même si celle-ci fut essentiellement due aux archers munis de « long bows » plus efficaces que les arbalètes.

Par la suite, la bombarde a été surtout un instrument de siège, capable de détruire des murailles. Coutant cher, elle était plutôt l'apanage des rois et des très riches seigneurs.

L'a-t-on utilisée à Montignac ? Pour la défense du château et du pont, cela paraît difficile.

Pour l'attaque dudit château, les archives nous apprennent que le siège mené en 1398 par le maréchal de France Boucicaut ne nécessita pas moins de 7 « grandes pièces à balancier », c'est à dire des trébuchets traditionnels, qui envoyèrent plusieurs tonnes de boulets de pierre par jour sur le château (3). Aucune mention de bombarde.

Il semble donc que cette première hypothèse concernant le nom de cette maison ne puisse pas être validée, sauf si de nouvelles informations voyaient le jour.

### **Hypothèse n°2:**

**Peut-être est-ce la survivance d'un sobriquet désignant un ou une occupant(e) de ladite maison ? Ou le souvenir de repas mémorables dans une auberge occupant les lieux ?**

En effet, en occitan, le verbe « bombar » ou « bombir » donne naissance à des mots désignant une grosse femme (bomba), une petite femme rondelette (bombeta) ou un repas copieux (bombança)<sup>(4)</sup>. Certains Montignacois ont encore le souvenir d'une auberge en ce lieu au début du XX<sup>ème</sup> siècle, mais cette hypothèse semble trop tardive par rapport à l'époque de construction de la maison.

### **Hypothèse n°3:**

**Ce nom « bombarde » serait en relation directe avec les moulins de Montignac, en particulier celui du faubourg situé à l'est du bourg médiéval, « le Bombareau ».**

Revenons aux racines occitanes.<sup>(5)</sup>

Le verbe « bombar » signifie aussi « bondir, jaillir », et peut s'appliquer à l'eau. Le quartier du Bombareau est muni de plusieurs fontaines captant des sources, dont celle que l'on peut toujours voir dans la rue de Juillet (cf : photo).



(c) Région Nouvelle-Aquitaine, Inventaire général du patrimoine culturel Pierre Faure.

Nous prendrons en considération deux moulins : celui du Bombareau, à l'extérieur de l'enceinte du bourg et le moulin banal (qui dépend du seigneur du lieu par droit de ban) situé près de l'église et juste derrière la « maison de la Bombarde ». Leur point commun est qu'ils sont tous deux situés sur une dérivation de la Laurence, qui les relie. Cette dérivation sert de bief et elle est entièrement maçonnée. De même, elle est en grande partie souterraine et passe en sous-sol le long des maisons de la rue de Juillet actuelle. Cette dérivation existe toujours.

Il paraît hautement plausible que le mot « Bombareau » soit bâti à partir de deux verbes occitans : « bombar » et « barrar ». <sup>(6)</sup>  
« Bombar » signifiant « jaillir » (pour l'eau) et « barrar » : enfermer, barrer, clore. Le nom de « Bombareau » pourrait ainsi rendre l'idée que l'eau jaillissante est enfermée dans ce bief souterrain avant et après le moulin du Bombareau. L'occitan est indispensable pour comprendre l'histoire locale !

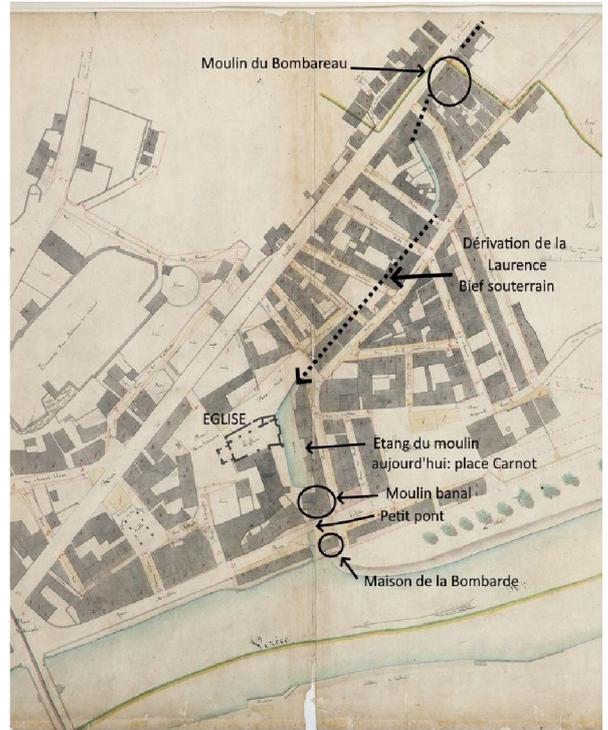
Bernard Fournioux, dans son livre *La châtelainie de Montignac*, nous apprend par ailleurs que le moulin du Bombareau, bénéficiant de deux jeux de meules, était à la fois un moulin à farine et un moulin à huile.

On comprend bien l'interaction de tous ces lieux sur le plan d'alignement des rues de Montignac datant de 1835 (7).

Le moulin banal (celui qui se situe derrière la maison de la Bombarde) a été démoli, mais on peut encore le voir sur de vieilles cartes postales.



(c) Région Nouvelle-Aquitaine, Inventaire général du patrimoine culturel photo Ophélie Ferlier.



De même, les cartes postales du début du XXème siècle montrent le petit canal qui servait de déversoir à cet étang, sur le flanc de la maison de la Bombarde.



Cette troisième hypothèse est donc basée sur l'idée d'une racine occitane commune aux noms « Bombareau » et « Bombarde », à savoir le verbe « bombar ». Ces deux lieux sont par ailleurs reliés par le canal qui « enferme les eaux vives ».

Cette hypothèse semble être la plus probable, mais il est vrai qu'aucune preuve formelle n'a été trouvée.

Si nos lecteurs et lectrices ont d'autres hypothèses accompagnées de preuves, nous serions ravies d'en prendre connaissance !

(1) Région Nouvelle-Aquitaine, Inventaire général du patrimoine culturel Ferlier Ophélie

(2) Source : [universalis.fr/encyclopedie/bombardes-de-crecy](https://universalis.fr/encyclopedie/bombardes-de-crecy) (en ligne)

(3) Nicolas Savy, historien, archives de périgueux, année 1390

(4) LOUIS ALIBERT Dictionnaire occitan / français (en ligne)

(5) Un grand merci à Claudine Catinel et à Marie-Thérèse Laborde pour leur aide précieuse en occitan.

(6) Merci à Marie-France Fisher pour ces précisions.

(7) Région Nouvelle-Aquitaine, Inventaire général du patrimoine culturel Barroche Adrienne